



LE MONUMENT AUX MORTS

Au dictionnaire, monument (latin monumentum ; de monere, avertir) est un ouvrage d'architecture ou de sculpture destiné à perpétuer le souvenir d'un homme ou d'un fait remarquables.

Un monument aux morts est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats et plus généralement les personnes tuées ou disparues de faits de guerre.

SI TU VEUX LA PAIX
PRÉPARE LA PAIX

GENERALITES ET IMPLANTATION

En France, la construction des monuments aux morts a débuté après la guerre 14/18. 30 000 monuments ont été réalisés entre 1918 et 1925. Ils avaient pour but de rappeler la mémoire des victimes de la Grande Guerre.

Depuis 1918 d'autres combats se sont succédé et naturellement les monuments aux morts ont été « complétés » pour rappeler les noms des nouvelles victimes.

Auparavant, ces édifices n'existaient pas ou peu ; il existe cependant quelques monuments de la guerre de 1870. Par contre, après cette guerre, il y a eu en Allemagne une prolifération de monuments et comme l'Alsace et la Lorraine étaient devenues allemandes, peut-être y a-t-il encore sur le territoire français des monuments de guerre allemands.

A noter également que certaines communes n'ont pas de monument aux morts, n'ayant jamais enregistré la perte de l'un de leurs enfants ; d'autres n'ont jamais érigé de monument, le souvenir des disparus étant porté sur une plaque en mairie, au cimetière ou ailleurs.

A l'inverse, peut-être plusieurs communes, mais au moins une en Saône et Loire, Saint-Bérain-sur-Dheune a, au centre du village deux monuments aux morts : un pour 14/18, un pour 39/45.

A Sanvignes, la décision d'ériger un monument a été prise au Conseil Municipal du 23 avril 1919. MM. Merle et Brivot sont nommés responsables de la commission qui doit mener à bien cette tâche. Il est question de le mettre au milieu du cimetière qui se situait alors sur la pente de la colline, sous la mairie actuelle.

Le 4 octobre 1919, un 3ème membre, M. Cognard est nommé dans la commission pour suppléer le Maire, M. Merle.

Une souscription publique est lancée en février 1920 pour recueillir des fonds.

Le 4 mai 1921, il est décidé par vote de son emplacement : le choix était donné de le mettre contre le mur du cimetière ou à mi-chemin dans le passage qui menait à son entrée.

En France, les monuments aux morts sont placés au centre de l'espace public ou dans des lieux symboliques, soit sur une place centrale, soit près de la mairie, de l'église, du cimetière ou autre.

A Sanvignes, c'est donc le passage vers l'entrée du cimetière de l'époque qui fut choisi.



Outre le monument aux morts, on trouve soit dans la mairie, soit dans l'église ou dans le cimetière, des plaques commémoratives avec des inscriptions similaires.

On en trouve aussi sur des lieux de travail, les gares par exemple, le long des routes, en un endroit où se sont déroulés des combats (de la Résistance en particulier). C'est le cas en Saône-et-Loire et non loin de Sanvignes, sur le pont de Galuzot au niveau de l'hôpital.



TYPE, STYLE, CONSTRUCTION

Les monuments sont souvent de type cénotaphe (du grec kénos, vide et taphos, tombeau). D'après l'étymologie grecque, le cénotaphe est un tombeau vide.

A Sanvignes, c'est le cas. Le monument, bien qu'édifié à l'entrée de l'ancien cimetière où reposaient les soldats morts pour la France, aucun corps n'a été déposé sous la stèle.

Au début des années 1960, l'ancien cimetière a été désaffecté et les corps des soldats ont été pour partie repris par les familles pour être déposés dans les tombes familiales. Pour quinze d'entre eux (tous de la guerre 14/18), les corps ont été transférés au cimetière actuel en bordure d'une allée.



A Sanvignes. Une fois la décision prise par le Conseil Municipal d'ériger le monument et une souscription lancée, une société officielle, « Les Marbreries Générales » de Paris ont démarché la municipalité par l'intermédiaire de son directeur, M. U. Gourdon.

Les fonds récoltés se sont élevés à 22 138,75 francs (le franc de l'époque = 0,90524 €)

Ils provenaient de : souscription publique sur la commune : 5394,50 F - sommes recueillies en mairie (quêtes) : 629,25 F - versées par des propriétaires extérieurs à la commune : 1115,00 F - comité de secours des mineurs : 10000,00 F - Compagnie des mines de Blanzay : 3000,00 F - part de la commune : 2000,00 F.

Remarque : il n'y a pas eu de participation financière des Anciens Combattants comme cela a été le cas dans beaucoup d'endroits.

La part de la commune a ensuite été diminuée par une subvention de l'Etat versée au prorata du nombre de morts de la ville en référence au nombre d'habitants. A cette époque, la commune comptait 4130 habitants. Et le nombre de morts officiellement recensés est de 200. La commune touchera alors une subvention de 16% de la somme dépensée, soit 320 Francs.

Le devis des Marbreries Générales se montant à 20 400 F, la dépense a pu être engagée et le travail a été confié à un marbrier de Montceau, place Beaubernard, M. Alexandre Pernet qui fut chargé de l'exécution du socle et de l'entourage. Il reçut en gare de Montceau la statue du Poilu réalisée à Paris qu'il n'avait plus qu'à fixer sur le socle composé de différentes parties :

Une base en granit des Vosges de section carrée de 1,5 m de côté posée sur un entourage de 5x5 m délimité en pierres de St Martin. Et au-dessus, ce qu'on peut appeler une pyramide tronquée ou un obélisque de 1,45 m de haut et de 0,90 m à la base.

Le Poilu tenant un drapeau et serrant le poing droit a été réalisé en marbre blanc de Carrare et mesure 1,80 m.

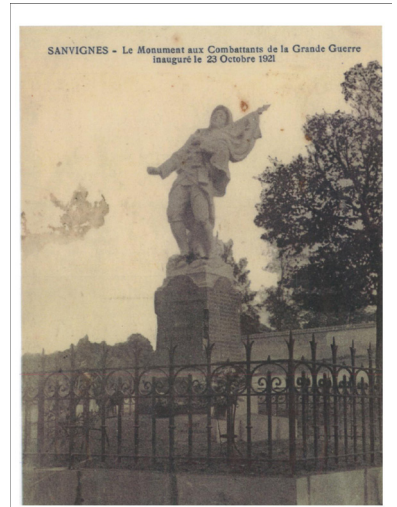
Autrefois, le monument était entouré d'une grille avec portail. Cet élément a été supprimé au cours d'une de ses dernières réfections. Un pavement carré de 6,90 m de côté a remplacé plus récemment les gravillons.



INAUGURATION

- M. Pernet a été payé en 3 fois :
- à la commande le 15 septembre 1920
 - à l'arrivée de la statue
 - à l'achèvement des travaux.

L'inauguration a eu lieu le 23 octobre 1921 d'après une carte postale ancienne. Un procès-verbal du 16 octobre 1921 de la Fanfare «Le Réveil Social des Travailleurs» stipule qu'elle fut invitée par le Maire à y prendre part avec le Conseil Municipal. Maire : Pierre Merle. Conseillers : MM. Boguet, Nugues, Tramoy, Tillier, Dessoly, Lardy, Gillot, Dumoux, Vaudiot, Villette, Descombes, Solnon, Labaune, Petit, Amour, Pillard, Renaud, Lebeuf. Mais nous n'avons retrouvé aucune photo ou texte relatant cette cérémonie.



LES INSCRIPTIONS

Sur la face principale de l'édifice apparaît la mention :

**AUX VICTIMES
DE LA GRANDE GUERRE
1914 – 18
LA COMMUNE
RECONNAISSANTE**

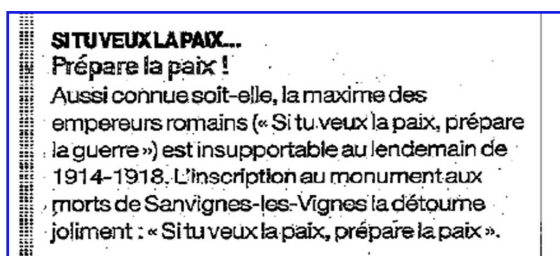
et

**SI TU VEUX LA PAIX
PREPARE LA PAIX**

Remarques intéressantes :

Le Conseil municipal réuni le 15 août 1920 a décidé de faire changer la formulation qui figurait sur le devis initial : « Ils ont bien mérité de la Patrie » par celle écrite ci-dessus.

Et le Journal de Saône-et-Loire du 11 novembre 2010 nous a appris que cette phrase était unique dans le département... et remarquable. Souvent il s'agit de formules patriotiques ou civiques.



Sur la base, 2 plaques rappellent la mémoire d'autres Français et d'autres combats.

**La Ville de Sanvignes
à la mémoire des
Français d'Outre-Mer
Morts pour la Patrie
1952 – 1962
Guerre d'Algérie
Combats du Maroc et de la Tunisie
19 mars 1962
Cessez le feu de la guerre d'Algérie**



Plaques du cimetière



Sur les 3 autres côtés de l'obélisque, les noms des victimes de la guerre 14/18 sont au nombre de 177. Officiellement, il y a eu 200 victimes (voir plus haut, le remboursement de l'Etat). Les prénoms n'étant indiqués que par une initiale, il n'est pas possible de déterminer s'il y a des personnes de sexe féminin mais l'on peut supposer que tous sont des hommes. Les noms des soldats sont classés par ordre alphabétique. Sur d'autres monuments, ils le sont par dates de leur disparition.

En ce qui concerne 39/45, par ordre alphabétique sur 3 plaques sont portés 26 noms.

Dans le livret « Souvenirs des 2 guerres mondiales », page 5, on trouve les causes de leur mort : 8 tués à l'ennemi, 1 tué dans les combats de la Libération, 1 tué dans la lutte contre l'occupant, 1 décédé par maladie contractée en captivité, 3 par suite de maladies contractées en service, 3 morts en captivité, 5 morts en déportation, 1 tué par représailles, 3 par suite de bombardements. A noter, que 2 noms ont été ajoutés : Robert Arnoux et H. Chevrot et que Olejniczak Marianne est une femme victime du bombardement du 16 juin 1940 aux Fouthiaux (voir récit sur le livre de Souvenirs des 2 guerres mondiales).

Toutes ces inscriptions sont gravées et peintes de couleur argent.

Les opérations d'Afrique du Nord n'ont pas fait de victimes de Sanvignes.

Outre les noms sur le monument, il y a eu jusqu'en 1965, dans le hall d'entrée de la mairie un tableau avec photographies de toutes les victimes de la guerre 39/45.

Au cimetière, en bordure de la partie où ont été transportés les corps de quinze soldats de la guerre 14/18, deux plaques commémoratives indiquent des noms des victimes des deux guerres.



On peut constater un certain nombre de différences d'orthographe et d'initiales de prénoms entre les noms sur le monument et les noms au cimetière. Quelques-unes ont attiré notre attention.

Au cimetière sur les plaques individuelles (page précédente), 2 soldats, décédés sans doute des suites de guerre, l'un C. BENAS en 1926, l'autre C. ROUVRAY (à ne pas confondre avec J. ROUVRET) en 1928, « Morts pour la France », mais ils n'ont pas été rajoutés sur le monument.

Si l'on fait un rapprochement entre les registres d'état-civil et le cimetière, on relève :

- concernant MM. ROUVRET et ROUVRAY : en mars 1916 la transcription du décès du soldat Jean ROUVRET et le 24 juillet 1928 le décès d'un ROUVRAY Nicolas (et non C.) sans la mention « Mort pour la France ». Il s'agit bien de deux personnes différentes.

- concernant C. BENAS, de ses vrais prénoms Simon Claude, il est décédé en septembre 1926 à l'hôpital à Damas (Syrie) et la transcription de son décès date de 1927. A la lecture de l'acte, il est bien décédé des suites de guerre mais il n'y a pas de mention de « Mort pour la France ».

Le Souvenir Français qui a procédé à la réalisation des deux grandes plaques du cimetière (ci-contre) a précisé que n'apparaissent que ceux qui sont inhumés dans des caveaux familiaux.

Ce qui frappe surtout, c'est que beaucoup de familles ont perdu plus d'un de leurs membres. On relève au monument, pour la guerre 14/18, à plusieurs reprises deux personnes du même nom avec un prénom différent (il se peut que ce soit deux frères, deux cousins ou simplement une question d'homonymie). Il y a : 3 BONOUVRIER, 3 GILLOT, 3 LABAUNE, 3 MICHEL, 4 CHEVROT, 4 PAIN, 6 GERMAIN, tous de la même famille. (voir préface du livret « Souvenirs des 2 guerres mondiales »)

Pour la guerre d'Indochine : 3 noms sont sur la plaque, aucun au monument. B.GUMULARZ, J. JANDEAU, L. WYDRZYNSKI N'apparaît nulle part, A.ADAMSKI dont le nom figure sur un dossier officiel de la mairie.

ORNEMENTS

Sont représentés à Sanvignes les symboles des vertus civiques (feuilles de chêne) et militaires (feuilles de laurier) sur deux arêtes du fût de l'obélisque. Souvent, ces symboles sont sous forme de couronne, tenue par le soldat ou apposée en façade de l'édifice.



Ornements à Sanvignes



Un exemple de soldat tenant une couronne

INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Dans la plupart des communes, le monument aux morts est situé au centre de la commune en un lieu parfaitement visible, place, bord de route passagère ou autre. A Sanvignes, il ne se situe pas sur une place ni en bordure de la RD 119, axe le plus emprunté qui traverse la commune. Comme indiqué précédemment, le lieu d'implantation qui a été retenu est l'entrée du cimetière de l'époque et il était alors au centre de la commune. Maintenant, se sont implantés de nouveaux quartiers tout autour de la colline. Il faut donc monter au Bourg pour le voir. Il se trouve dans un ensemble paysager avec un entourage de marronniers qui masquent un peu la visibilité côté sud, en été.



FLEURISSEMENT



A Sanvignes, comme dans certaines communes, l'entourage du monument aux morts fait l'objet d'un fleurissement. Le pourtour est maintenant totalement pavé, cet espace nécessite un nettoyage régulier. Côté face principale deux bacs reçoivent une plantation fleurie. A chaque cérémonie, une ou plusieurs gerbes y sont déposées : par la municipalité et différentes associations principalement d'anciens combattants.



AUTRES LIEUX DE SOUVENIR À SANVIGNES



Au rond-point Proudhon, on trouve une stèle au nom d'**André Proudhon** « lieutenant Guy dans la Résistance » et chaque année le 6 septembre une petite cérémonie avec dépôt de gerbe rappelle la date anniversaire de la Libération du Bassin Minier.

Sur la façade de l'immeuble situé 1975 rue Jean Jaurès, une plaque rappelle le nom d'une victime de la guerre 39/45 qui a habité cet immeuble :

Georges Baudin,
martyr de la Résistance
décédé au camp de Ludwigslust
le 7 mai 1945.



archive de G. Berlioz



COMMEMORATIONS

Le monument constitue un endroit de recueillement presque exclusivement pour des manifestations rappelant l'anniversaire de conflits (11 novembre 1918 – 8 mai 1945 – 19 mars 1962) mais également d'événements en rapport avec ceux-ci (dernier dimanche d'avril : souvenir des déportés – 18 juin 1940 : appel du Général De Gaulle). Et le 1er novembre, jour de la Toussaint, rassemblement qui ne se fait quasiment pas dans les autres communes du département. (voir livre «*Monuments de mémoire*») Dans certaines communes, le 14 juillet ou le rappel d'un événement historique spécifique à une commune fait l'objet d'une cérémonie au monument aux morts ; ceci n'a pratiquement jamais été en application à Sanvignes.





«Les Mémoires de Sanvignes» qui forment un groupe très actif depuis 1996 explorent chaque année un ou plusieurs sujets concernant l'histoire de la commune. Leur dernier travail qui a pris fin en février 2010 a été de rassembler les documents que possédaient certains d'entre eux sur les 2 guerres mondiales et de raconter leurs souvenirs.

Comme le point de départ en était les noms figurant sur le monument aux morts de la commune, l'un d'entre eux s'est proposé de faire des recherches sur ce monument.

A chaque commémoration, des citoyens s'y réunissent : anciens combattants, élus, musiciens, et le 11 novembre en particulier, des enfants des écoles, parfois avec leurs parents.

Il nous a semblé intéressant de faire connaître à tous l'histoire de ce lieu de mémoire.

Ce nouveau fascicule complète le précédent «Souvenirs des 2 guerres mondiales». Tous 2 sont à la bibliothèque depuis l'exposition de janvier 2011 à la Trèche pour les présenter avec de nombreux documents des « anciens ».

Quelques années après l'édification du monument, un opuscule a été publié. Ce livret a-t-il été mis en vente ? Il n'a pas été retrouvé à ce jour.

Photographié, sa reproduction en image a servi de base à la confection de cartes postales qui ont été commercialisées.



Recherches et rédaction de Georges Carnot, ancien secrétaire général de mairie et de Michel Billard qui a consulté les Archives Départementales et Communales.

Mise en page de Jacqueline Combier et Cécile Perdrigeat.

Documents photographiques du service communication de la mairie et cartes anciennes des collections de Daniel Gierczinski et Guy Lazard.

Références bibliographiques : «Monuments de mémoire en Saône-et-Loire» par Claude Elly et Jean Chenu, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, disponible à la bibliothèque comme le précédent recueil des «Mémoires de Sanvignes» : «Souvenirs des 2 guerres mondiales».

Recherches sur internet et encyclopédies